

Image not found or type unknown



J'aimerais savoir si ils sont dans l'obligation de me payer

Par **ganelle**, le **22/06/2009** à **10:22**

Au cours de mon fongecif j'ai reçu une lettre de mon employeur me disant qu'ils avaient perdu des parts de marché mais que je restai toujours salariée de leur entreprise et qu'ils me tendront dès que possible informé de ma prochaine affectation. Sont ils dans l'obligation de me payer car c'est eux qui ne m'ont pas donné d'affectation. Merci.